



HAL
open science

Vendœuvres-en-Brenne (Indre), vicus et sanctuaire du territoire des Bituriges Cubes

Monique Dondin-Payre

► **To cite this version:**

Monique Dondin-Payre. Vendœuvres-en-Brenne (Indre), vicus et sanctuaire du territoire des Bituriges Cubes. *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2011, 68 (2), pp.291-311. hal-01930881

HAL Id: hal-01930881

<https://hal.science/hal-01930881>

Submitted on 9 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

VENDŒUVRES-EN-BRENNE (INDRE), VICUS ET SANCTUAIRE DU TERRITOIRE DES BITURIGES CUBES

Monique DONDIN-PAYRE*

Mots-clés. *Vendœuvres-en-Brenne, Bituriges Cubes, vicani, Apollon, Martialis, grand sanctuaire, numina, Fides.*

Résumé. *À Vendœuvres-en-Brenne, agglomération au sud-sud-ouest de la cité des Bituriges Cubes, on a découvert dans la seconde moitié du XIX^e s. trois documents : un bloc sculpté de bas-reliefs figurant Cernunnos et Apollon citharède, une dédicace énumérant des aménagements urbains et identifiant la localité comme un vicus, un bloc sculpté sur ses quatre faces. La relecture de l'inscription de ce dernier – une dédicace aux numina impériaux – et de son iconographie – quatre panneaux se rapportant, sur un mode figuratif ou symbolique, à Apollon (et non à Mars), à Minerve, à la Fides envers l'empereur, à un Genius (?) et une déesse allaitant – permet d'ancrer fermement les activités culturelles du lieu dans le cadre des cultes civiques associés aux pratiques traditionnelles et d'identifier le vicus comme le siège d'un « grand sanctuaire » du territoire.*

Key-words. *Vendœuvres-en-Brenne, Bituriges Cubi, vicani, Apollo, Martialis, great sanctuary, numina, Fides.*

Abstract. *In the second half of the 19th century, three Roman stones have been discovered at Vendœuvres-en-Brenne, a small town in the south-west of the civitas of the Bituriges Cubi: a relief depicting Cernunnos and Apollo playing the lyre, an inscription giving a list of urban equipments and naming the locality as a vicus, a block decorated on its four sides. The new reading of the inscription of the third document, a dedication to the imperial numina, and analysis of its iconography – four figurative or symbolic panels referring to Apollo (and not Mars), Minerva, Fides towards the emperor, and to a Genius and a nursing goddess – allow to place the religious activities within the frame of civic cults in connection with native traditional practices and to identify the vicus as the seat of a major sanctuary of the territory.*

Translation: Isabelle FAUDET

Située à 80 km à vol d'oiseau environ à l'est de Vendœuvres-du-Poitou, avec lequel son homonymie entraîne fréquemment une confusion (par ex. Espérandieu, 1908, index, p. 478), la localité de Vendœuvres-en-Brenne est aussi riche en témoignages religieux gallo-romains que son homophone. Le toponyme, passagèrement orthographié Vandœuvres au début du XIX^e s., est maintenant bien fixé comme Vendœuvres-en-Brenne pour cette bourgade, située à 23 km au sud-ouest de Châteauroux, dans la cité des Bituriges Cubes.

De l'habitat antique on sait très peu de choses, et on ignorerait même l'occupation humaine sur la butte s'il

n'avait été décidé, en 1856, de remplacer l'église médiévale jugée trop petite par un bâtiment plus apte à abriter les fidèles. Alors fut trouvé dans les fondations un bloc sculpté sur ses quatre faces. Quelques années plus tard, en août 1864, à 100 m de là, le sol livra plusieurs pierres dont on ignore la nature, mise à part celle dite « de Cernunnos » qui fut seule conservée. La dernière trouvaille d'importance, l'inscription dite « des *vicani* », en janvier 1892, résulta aussi d'un hasard. En dépit de fouilles pratiquées depuis les années 1970, aucune information significative n'est venue compléter ces premiers documents (Coulon, Holmgren, 1992, p. 106-107, n° 58). La présence humaine

* UMR 8210 du CNRS, ANHIMA, 38 rue de Groussay, F-78120 Rambouillet. Courriel : dondin_payre@club-internet.fr

– traces d’habitat, fragments de canalisation, vestiges de céramique – a été confirmée, sans que le dossier soit renforcé (Belbenoit, 1999).

Il serait pourtant difficile de trouver zone plus favorisée par l’historiographie. Certaines publications sont dépassées (Leday, 1980), la problématique d’autres vieillie (Fincker, Tassaux, 1992), mais ces recherches ont nourri l’historiographie récente : la *Carte archéologique* du département date de 1992 (Coulon, Holmgren, 1992) ; l’atlas du Berry antique constitue un instrument de travail précieux (Batardy *et al.* dir., 2001 ; toutefois, les p. 86-87 sur les cultes, par M. Caron sont à revoir), et Vendœuvres-en-Brenne est inclus dans le volume mis en œuvre par la DRAC de la région Centre en 1999 qui collationne des fiches établies par site (Belbenoit, 1999). La maigreur des informations est inversement proportionnelle à l’attention dont le lieu a bénéficié.

VENDŒUVRES-EN-BRENNE DANS LA CITÉ DES BITURIGES CUBES

Vendœuvres-en-Brenne est situé au sud-sud-ouest de la cité des Bituriges Cubes, sur une butte légèrement surélevée par rapport aux étangs, entre les vallées de la Claise, qui coule un peu au nord (800 m), et de son affluent l’Yoson, plus au sud (2 km). Il n’est donc pas immédiatement accessible par voie fluviale (fig. 1).

Les habitats groupés les plus proches reconnus pour la période antique se répartissent en couronne à une distance de 25-30 km : dans le sens des aiguilles d’une montre Clion au nord-nord-ouest, Levroux au nord-nord-est, Déols à l’est, Saint-Marcel/Argenton-sur-Creuse au sud (fig. 2a). D’après les connaissances actuelles, l’occupation humaine ne présente pas de caractère de densité, et aucune voie n’est fermement attestée pour la période romaine : les tracés qui passent par Vendœuvres-en-Brenne résultent d’hypothèses, le plus souvent fondées sur le présupposé, assurément raisonnable, que l’agglomération était certainement reliée à d’autres (Belbenoit, 1999, p. 114). À d’infimes détails près, la constatation faite par Antoine Héron de Villefosse il y a un siècle reste valable : « La contrée où se trouve Vendœuvres-en-Brenne est assez éloignée des grandes voies romaines connues. Cependant, cette localité ne pouvait pas être isolée, car elle avait du temps des Romains une réelle importance prouvée, à défaut de textes, par les antiquités qui en proviennent » (Héron de Villefosse, 1908, p. 187). Dans l’état actuel de la documentation, le développement

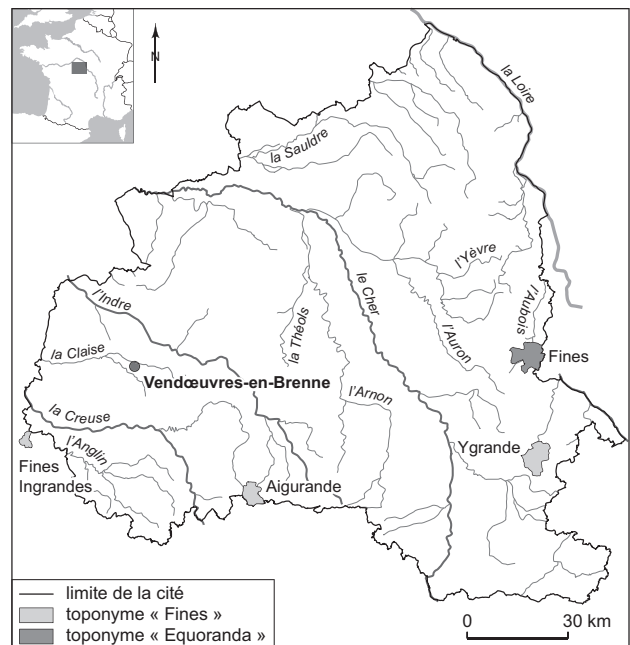


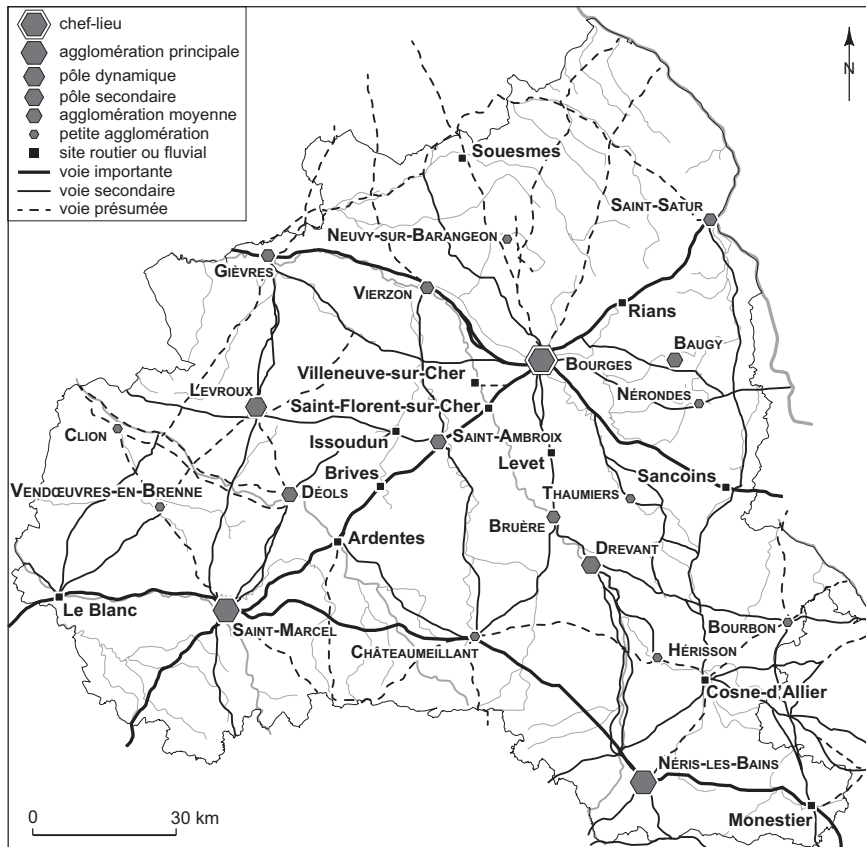
Fig. 1 – Vendœuvres-en-Brenne dans la cité des Bituriges Cubes (d’après Batardy *et al.*, 2001, p. 23).

de l’agglomération antique ne peut pas être attribué à une position privilégiée par rapport aux voies de communication (fig. 2b).

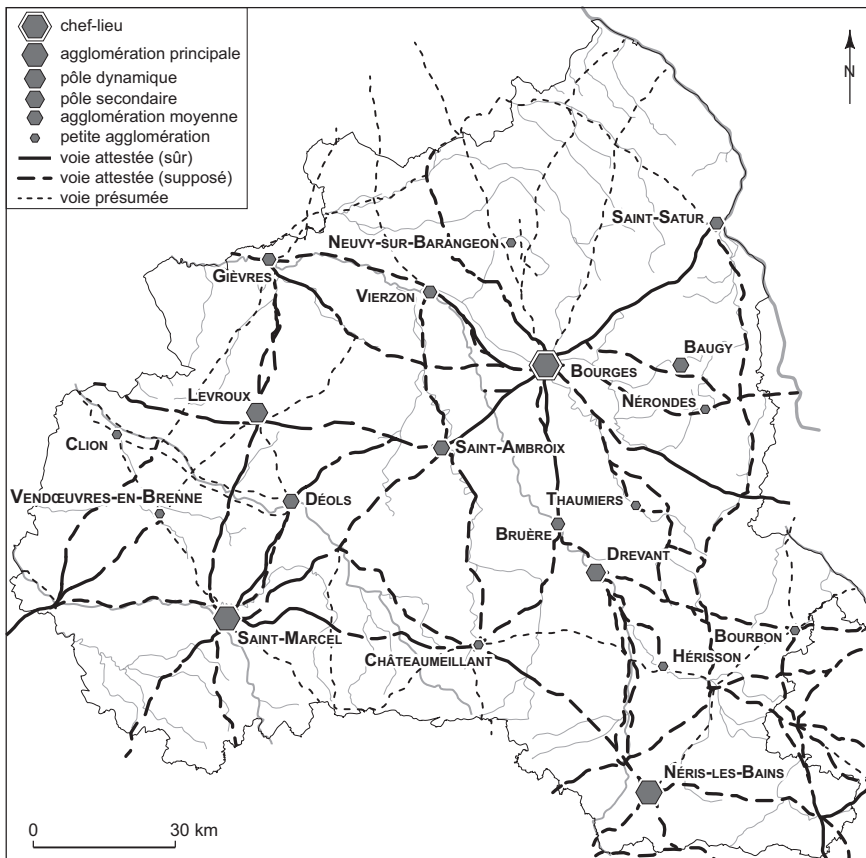
Les seules informations sont, en effet, apportées par des documents iconographiques et épigraphiques, dont aucun n’a été trouvé *in situ*. Tous proviennent des environs de l’église médiévale ou de l’église elle-même qui, selon un cas de figure bien attesté (il en va de même, par exemple pour l’église Saint-Hilaire près de Saint-Ambroix ou à Notre-Dame à Yzeures-sur-Creuse), a été construite en réutilisant des vestiges antiques. Il est donc probable que cette zone, aujourd’hui en limite d’agglomération, en était le cœur dans l’Antiquité.

LA PIERRE « DE CERNUNNOS »

Le bloc ainsi nommé faisait partie d’un ensemble de vestiges trouvés fortuitement à l’occasion d’un aménagement effectué en 1864 à proximité du porche de la nouvelle église. On ne dispose d’aucune information sur les autres pierres, qui n’ont pas été conservées. Celle-ci fut préservée car elle attira l’attention de Narcisse Giraud-Dupin, le sculpteur chargé de parfaire l’ornementation de la nouvelle église (Giraud-Dupin, 1892), qui la fit transporter au musée de Châteauroux où elle se trouve actuellement exposée



a



b

Fig. 2 – Vendœuvres-en-Brenne : a, le réseau urbain biturige (d'après Batardy et al., 2001, p. 83) ; b, le réseau viare biturige (d'après Batardy et al., 2001, p. 112).

(hauteur : 0,48 m ; épaisseur : 0,24 m ; musée Bertrand, inv. 4366 ; Espérandieu, 1908, n° 1539) (fig. 3).

La seule face actuellement intacte est extrêmement célèbre car elle représente un dieu identifié traditionnellement comme Cernunnos portant une bourse (?), accroupi, les cornes tenues par deux personnages, chacun debout sur un serpent. Elle est abondamment décrite, commentée et interprétée (par ex. Buchsenschutz *et al.*, 1982, p. 49-51, n° 15). Il est manifeste que le bloc a été retaillé, certainement de longue date : la face opposée à la figure de Cernunnos est équarrie en pointe pour pouvoir être insérée dans une cavité (largeur antérieure, 0,61 m, pour 0,25 m à l'arrière). Le côté droit est lisse, et a été scié selon deux plans, avec un décrochement (fig. 3b). Le côté gauche a été retaillé dans sa partie arrière, mais, vers l'avant, la figure d'Apollon jouant de la lyre, à ses pieds un corbeau, la tête tournée vers la queue, a depuis longtemps été identifiée (Gricourt, Hollard, 2010, p. 190-197, analyse comparative aventureuse du rapport entre Apollon et Cernunnos) (fig. 3a). Sans aucun doute la sculpture s'étendait plus loin et le côté droit portait aussi un motif. Trois états initiaux sont possibles : soit le bloc était un parallélépipède sculpté sur ses quatre faces puisque le motif d'Apollon se poursuivait très certainement et que les deux autres côtés furent complètement modifiés plus tard, il pouvait alors faire partie d'un pilier composé d'éléments superposés ; soit la face postérieure était lisse et il était adossé à une paroi ; soit seuls les deux côtés antérieur et gauche étaient exposés à la vue et la pierre était encastrée dans un angle, ce qui est très peu vraisemblable. Quelle que soit la solution (la première paraît de loin la meilleure), il ne s'agit pas d'un autel mais d'un bas-relief à thème religieux, dont on ne peut exclure qu'il ait été épigraphe sur une de ses faces.

L'INSCRIPTION « DES VICANI »

DESCRIPTION ET LECTURE

Le *Journal du département de l'Indre* relate, dans son numéro du 5 février 1892, la découverte fortuite d'une pierre par M. Blanchet-Carré, récit repris par Edmond Charlemagne, auteur du premier catalogue lapidaire du musée de Châteauroux : « Voici que tout récemment, dans un jardin éloigné de quelques centaines de mètres (de l'église), la pioche a mis au jour, noyée dans des tuiles à rebord et recouvrant un mur, une grande pierre qui fut coupée au ciseau à l'époque inconnue où on l'utilisa dans cet enclos. La partie gauche n'a point été retrouvée, de sorte que le commencement des lignes de l'inscription fait

défaul. Le fragment que nous possédons a une longueur de 0^m90, dont l'écriture occupe les deux tiers. La hauteur est de 0^m70. Les capitales romaines, d'un bon style, ont 0^m04 de haut ; les mots sont presque tous séparés par un point triangulaire. L'aspect de la partie supérieure nous porte à croire que l'inscription commençait bien à la ligne où se trouve le mot DEAE..., etc. » (Charlemagne, 1893, p. 346) (fig. 4).

La disposition des volutes décoratives à droite permet de confirmer que la perte était minimale en haut, conformément au diagnostic de Charlemagne et de Héron de Villefosse (1908). À gauche, la pierre a été entamée d'abord en oblique, puis selon un plan perpendiculaire à la face principale. On considère d'ordinaire qu'il manque la moitié du champ épigraphique, mais nous pensons que la lacune doit être réévaluée à la hausse car, sur la foi d'intitulés similaires, notamment de ceux des dédicaces de Nérès-les-Bains (*CIL*, XIII, 1376-1377 ; Corrocher *et al.*, 1989, p. 165-184, n° 311) ou de Flavigny dans le Cher (*ILTG*, 169 ; Chevrot, Troadec, 1992, p. 275, n° 176), il est indubitable que le toponyme des *vicani* était précisé à la ligne 3, qui, dans l'état actuel, donne l'impression d'être un vacat. Même si cette identité était abrégée, comme il est fréquent, mais non général (à Flavigny, *Nogiomagie(n)sium* est développé ; à Nérès-les-Bains, les abréviations varient : *Neriomagienses*, *Ner*, *Ng*), sa mention était centrée ; comme il n'en reste rien aujourd'hui, il manque par conséquent plus de la moitié des lignes, peut-être beaucoup plus, si le nom était intégralement retranscrit, ce vers quoi nous penchons étant donné l'ampleur certaine des lacunes des lignes 4 et 6, qui implique qu'il manque une longueur importante. Ceci mis à part, la pierre a été soigneusement éditée par Antoine Héron de Villefosse (1908, d'où *CIL*, XIII, 11151). En dépit de la qualité de la gravure, de l'élégance des volutes latérales, la mise en page, excepté les trois premières lignes qui sont centrées, n'a pas été soignée : les mots sont coupés en bout de ligne, sans égard pour le sens, comme il a convenu au graveur ; on peut par conséquent penser que ce dernier disposait d'un texte à l'état brut qu'il a copié à son gré.

Le texte comporte donc 9 (et non 8) lignes :

[*Num(ini) Aug(usti) et deae / [... usibus]ue uicanor(um) / [- / - ...]er (duum)uir bis flam(en) / [Romae et Augusti... et] ex decreto ordin(is) / [... flam(ines) ? Rom(ae) ? et A]ug(usti) basilicam cum su/[is ornamentis... b]asilicas, diribitoria, por/[ticus quibus thermae cinguntur ?] et a foro adeuntur / [usque ad ? ...]m posuerunt.*

Pour plus de clarté, nous donnons la restitution communément admise, avec quelques modifications, en reproduisant la mise en page (en gras les lettres subsistantes) :



Fig. 3 – *Le bloc de Cernunnos : a, face principale et côté gauche ; b, face principale et côté droit. Sans échelle (© Musées de Châteauroux).*



a



b

Fig. 4 – La dédicace de Vendœuvres-en-Brenne : CIL, XIII, 11151.
 Sans échelle (dessin et photo : © Musées de Châteauroux).

Num(ini) Aug(usti) et deae

nom de la déesse + peut-être s. ou *sac(rum)*, *usibusque uicanor(um)*

[désignation des *vicani*]

[nomenclature d'un dédicant, *cognomen* se terminant par *Jer (duum)uir bis flam(en)*

[*Romae et Augusti ... et] ex decreto ordin(is)*

[... *flam(ines) Rom(ae ? et A)ug(usti) basilicam cum su*

[*is ornamentis, ... b]asilicas, diribitoria, por*

[*ticus quibus thermae cinguntur ?...*] *et a foro adeuntur*

[*usque ad ? ...]m posuerunt.*

« Pour la puissance divine impériale et la déesse [nom de la déesse], et les besoins des habitants du *vicus* [toponyme], [noms d'un dédicant dont le dernier élément se termine par *-er*], deux fois *duumuir, flamine* de Rome et d'Auguste, [...] et sur décret de l'ordre [des *decurions*], [? nom d'un ou de plusieurs autres dédicants et fonctions], ? *flamine(s)* de Rome et d'Auguste, [ont offert] une basilique avec ses ornements, [...] des basiliques, des *diribitoria*, des portiques [qui entourent les thermes ?] et partent du *forum* jusqu'à [...], et ont élevé [...] ».

INTERPRÉTATION

La pierre est souvent appelée, par commodité, « dédicace des *vicani* », alors que ceux-ci ne sont pas les dédicants ; pas plus qu'à Flavigny (*ILTG*, 169 = *AE*, 1958, 193) et, sur certains documents de Nérès-les-Bains (*CIL*, XIII, 1376-1381), ils ne jouent de rôle actif. Les intervenants sont :

- les donateurs ; si on accepte les propositions de restitution des lignes 4 à 6, l'un est cité en tête, suivi d'autres (car le pluriel *posuerunt* entraîne un sujet pluriel), prêtre(s) et magistrat(s) civique(s) ; tous détaillent les aménagements qu'ils ont offerts aux *vicani* ;

- l'*ordo decurionum* (ligne 4 : *ex decreto ordinis*) ; l'assemblée *decurionale* qui gère la cité a pris un décret, sans aucun doute pour autoriser l'utilisation du sol public, comme il en va dans l'écrasante majorité des cas (Dondin-Payre, 2003, spéc. p. 144-145). La même formule se trouve à Nérès-les-Bains (*CIL*, XIII, 1378, où la restitution proposée pour la lacune : *ex decreto [uicanorum]* doit indubitablement être remplacée par *ex decreto [ordinis]*).

Les aménagements, tels qu'on peut les reconstituer partiellement, comportent plusieurs éléments, dont la nature, à la différence de ceux de Vendœuvre-du-Poitou (ou de Nérès-les-Bains), ne peut être ni confirmée ni précisée grâce à l'archéologie. Sans entrer dans les détails ni approfondir les enjeux institutionnels, faisons un bilan rapide (Dondin-Payre, sous presse) :

- les thermes (ligne 8) sont restitués par rapprochement avec les textes de Nérès-les-Bains (*CIL*, XIII, 1376-1378) ; par conséquent, leur présence, même si elle est très vraisemblable, ne peut être argumentée par ce texte ;

- les portiques (lignes 7-8) peuvent être associés à n'importe quelle structure viaire ou monumentale, publique ou privée ;

- une basilique avec ses ornements (lignes 6-7), c'est-à-dire un bâtiment autonome, propre à toutes sortes de rassemblements collectifs, qu'aucune contrainte ne lie à un *forum* ; à Nérès-les-Bains la même formule est certainement employée : *basilicam cum suis ornamentis* (*CIL*, XIII, 1376-1377) ;

- des basiliques (dont le nombre n'est pas spécifié, ligne 7), qu'il faut à l'évidence distinguer de la précédente ; l'emploi, assez rare, du pluriel est attesté à Périgueux, capitale de la cité des Pétrucos (*CIL*, XIII, 950-954 = *ILA Pétrucos*, 19-21, avec la meilleure analyse et la bibliographie, p. 99-100) ; il s'agit de bâtiments « annexes » d'autres installations, de nature indéterminée et variable ;

- des *diribitoria* (ligne 7) ; contrairement à *basilicae*, l'usage de ce mot au pluriel est circonscrit à l'Aquitaine, à Nérès-les-Bains (*CIL*, XIII, 13786) et à Poitiers (*CIL*, XIII, 1132 = *ILA Pétrucos*, 22). À Poitiers, le mot est associé à des bâtiments en rapport avec l'eau : thermes (sans doute), *balineum* (assurément), dans une inscription fragmentaire, mais certainement évergésique ; à Nérès-les-Bains, *diribitoria* ouvre une énumération qui se poursuit par des boutiques (*tabernae*), des portiques (*porticus*), qui relient les sources de *Nerius* (la divinité du lieu) à des thermes publics. Clément Pallu de Lessert avait immédiatement fait le rapprochement avec les autres témoignages de la province et suggéré de voir dans les *diribitoria* aquitains des installations en relation avec la distribution de l'eau (Pallu de Lessert, 1886-1888, p. 450-451). Cette proposition clairvoyante a été abandonnée au profit de théories reliant les *diribitoria* au vote. Dans son emploi le plus connu *diribitorium*, « lieu de répartition », désigne un espace en rapport avec le vote, situé au Champ de Mars. Cette dénomination découle sans doute de *diribitores*, les préposés à la répartition des tablettes de vote au sortir des urnes : le *diribitorium* est le lieu où s'effectue le dépouillement des votes, non le lieu du vote lui-même. Il se trouve à l'extrémité des *saepta* (*Iulia*), l'espace de vote proprement dit. Les *saepta* pouvaient être divisés en travées (*saeptum* signifie enclos et, par extension, barrière qui délimite un enclos) correspondant à la répartition des votants en tribus, sans changer de nom pour autant ; cette disposition était éphémère puisque toutes sortes de manifestations s'y tenaient et que l'endroit était apprécié pour les promenades (Platner, Ashby, 1929,

p. 460-461 ; Richardson, 1992, s.v. « *diribitorium* », p. 109-110 et fig. 26 et s.v. « *saepta Iulia* », p. 340-341 ; Coarelli, 1997, p. 155-164). Le *diribitorium* lui-même est un vaste espace, non divisé par nature, division/répartition se rapportent aux opérations qui y sont éventuellement réalisées. C'est pourquoi, en Aquitaine, le mot *diribitoria*, juxtaposé, non à des informations institutionnelles mais à des descriptions d'installations urbaines, notamment aquatiques, a été raisonnablement interprété comme renvoyant à des structures à partir desquelles de l'eau stockée était répartie à destination vers les points d'utilisation (Dondin-Payre, sous presse) ;

- le *forum* (ligne 8) ne fait pas partie des équipements nouveaux ; il préexiste aux aménagements (*a foro adeuntur*) ; cette place, qui n'implique aucun rôle civique assumé par l'agglomération, sert de repère topographique ; sa fonction n'est pas précisée, mais son existence n'en est pas moins assurée.

Les *vicani* sont les bénéficiaires de ces travaux : *usibus/que vican(or)um*, ligne 2. La restitution se justifie pleinement par l'emploi de la formule ailleurs en Aquitaine. À Nérises-Bains, elle résulte d'une proposition d'Hirschfeld qui l'a introduite avec raison à la suite de *usibus(ue) r(ei) p(ublicae) Biturigum Cuborum : et vic(anorum) Ner(iomagensium)* a été proposé par similitude avec la dédicace de Flavigny où elle est explicite *usibusque vicanorum Nogiomage(n)sium* (ILTG, 169 = AE, 1958, 193). Il est impossible que la cité des Bituriges Cubes soit mentionnée à Vendœuvres-en-Brenne car elle l'aurait été avant les *vicani* et les lettres subsistantes ne le permettent pas : il reste la fin de *usibus/que* alors que nous aurions *et vicanorum...*

Le cas de figure qui se dessine ici est bien connu : des magistrats et prêtres municipaux, parfois de très haut rang quand ils représentent la cité à l'assemblée des Trois Gaules à Lyon, financent des équipements conséquents pour le bénéfice de *vicani*, qui, dans le cas présent, profitaient déjà de structures ; des portiques et des basiliques, au moins, viennent les compléter. Il ne s'agit pas de « donner une parure monumentale », mais de magnifier celle qui existe déjà depuis une date indéterminée.

L'AUTEL À QUATRE FACES

LA DÉCOUVERTE ET LA TRANSMISSION

L'autel à quatre faces représente le premier vestige d'importance qui fut trouvé dans le bourg, en 1856, employé dans les fondations de l'église du XII^e s. en cours de reconstruction (Espérandieu, 1908, n° 1536). L'abbé François

Voisin (1829-1891), de Douadic, fut alerté par son collègue local qui, connaissant sa passion pour l'archéologie, lui envoya des dessins reconstitués de mémoire. L'abbé ne disposa que de ces informations pour son étude (Voisin, 1877) car, pour qu'elle soit protégée, la pierre fut aussitôt encastrée sur 10 cm dans le contrefort extérieur sud de la nouvelle église.

Cette opération rognait sévèrement un de ses angles et il fallut attendre 1962 pour que, à l'occasion de la restauration de l'église, le bloc soit dégagé (Soubrier, 1963). Il fut alors transporté dans le transept droit de l'église et scellé sur un *podium*, placé de sorte qu'on puisse en faire le tour, comme il était prévu à l'origine. Ce bloc n'a, à notre connaissance, pas fait l'objet d'un réexamen depuis.

L'ICONOGRAPHIE

Ce parallélépipède en calcaire (« pierre commune », cf. Espérandieu, 1908, n° 1536) est décoré en bas relief sur les quatre faces. L'une d'elles (*infra* face 1) peut être considérée comme la face principale, puisqu'elle porte la dédicace. Toutes s'organisent selon un schéma identique : 1,02 m de hauteur x 0,50 m de largeur ; la largeur actuelle est de 60 cm pour la face 1 et son opposée, 50 cm pour les deux autres ; un cadre (8 cm de largeur), légèrement plus épais en bas où il constitue une plinthe (9 cm), délimite la surface en creux décorée (hauteur : 88 cm) ; une double rainure orne ce cadre, à partir de 5 cm du haut jusqu'à la moitié de la hauteur. L'abbé Voisin avait supposé l'existence d'un *podium* et d'un entablement, ce qui serait possible puisque le cas est attesté à Vienne-en-Val dans le Loiret, par exemple (Provost, 1988, p. 70, n° 38), mais invérifiable car aucune trace n'en subsiste ; d'ailleurs, les autels parallélépipédiques simples sont communs.

DESCRIPTION ICONOGRAPHIQUE

Face 1

La partie centrale, celle où la sculpture était probablement en relief le plus marqué, était presque complètement emportée quand le bloc a été sorti de terre ; elle a ensuite souffert de l'exposition aux intempéries, et le côté droit, déjà fort altéré, a subi des mutilations supplémentaires lors de l'incarcération dans le contrefort de l'église, mais il est possible de préciser la description faite par Espérandieu (1908, n° 1536) sur la foi du texte et du dessin de l'abbé Voisin (1877) amendés à l'aide de photographies de qualité

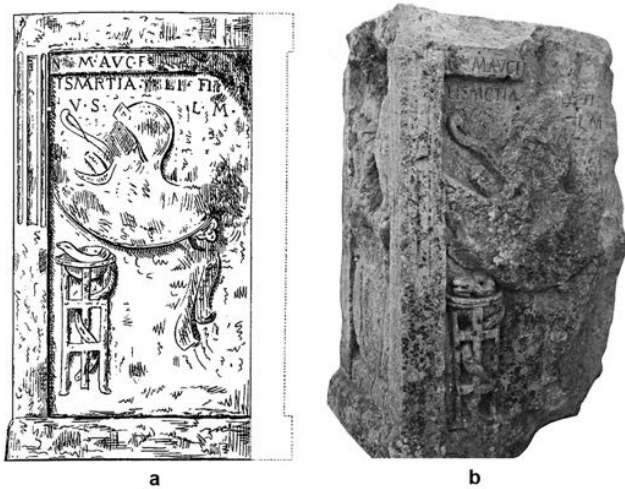


Fig. 5 – La face 1 de l'autel de Vendœuvres-en-Brenne : **a**, interprétation en 1877 ; **b**, état en 2011. Sans échelle (dessin d'après Voisin, 1877 ; cliché : M. Dondin-Payre, CNRS).

médiocre. Seul le registre inférieur gauche est parfaitement conservé : un trépied, autour de la base duquel s'enroule étroitement un serpent dont la tête repose sur le plateau du trépied, la gueule ouverte. Au centre, on a vu un « trophée d'armes », comprenant un casque, sous lequel un bouclier d'Amazone était posé sur un arc et un carquois (fig. 5).

Selon le schéma trophée → armes → Mars, cette face a été « attribuée » à Mars. Or Mars n'apparaît presque jamais comme dieu guerrier en Gaule, et ni l'arc ni le carquois ne lui sont associés. La lecture iconographique doit être totalement revue : le bouclier, qui aurait une forme fort étrange, est en réalité un buste dont la tête (on voit très bien la courbe du cou sur la droite), tournée à gauche, monte assez haut. À ce buste sont juxtaposés, sur la gauche, la courbe supérieure d'un arc et le haut d'un carquois. Ces attributs sont ceux de Diane mais aussi d'Apollon. Or le serpent sur le trépied, en bas à gauche, renvoie sans conteste à ce dernier. Sa coiffure est fréquemment façonnée en hauteur, en une espèce de chignon, ce dont rend compte ici la courbe supérieure ; on peut citer comme exemples proches géographiquement, outre l'autel de Vienne-en-Val (voir *infra*, p. 298), la statuette d'Apollon-éphèbe des Groseillers à Naintré, près de Poitiers (cité des Pictons, Apollon de Naintré près de Poitiers, cf. Nicolini, 1973, p. 396 et fig. 17). Le buste du dieu, arc et carquois sur l'épaule droite, repose sur une guirlande végétale en feston dont des rosettes sont visibles sur les côtés (pour toutes les guirlandes, parallèle stylistique très proche à Luxeuil-les-Bains en Haute-Saône,



Fig. 6 – La guirlande et les rubans du monument de Luxeuil-les-Bains, Haute-Saône. Sans échelle (d'après Lombard, 2000, pl. LXXXV, 3).

cf. Lombard, 2000, spéc. p. 199-200 et pl. LXXXV, 3) et d'où pendent peut-être (?) le(s) ruban(s) vu(s) par le correspondant de l'abbé Voisin (fig. 6).

Nous sommes donc en présence d'une iconographie apollinienne parfaitement cohérente. Sans établir un lien contraignant entre les deux documents, rappelons qu'Apollon figure aussi jouant de la lyre sur le côté gauche du bloc de Cernunnos (voir *supra*, p. 294). On peut également citer l'autel de Vienne-en-Val (cité des Carnutes, à 15 km au sud-sud-est d'Orléans) sur lequel Apollon, nu, debout, les cheveux relevés, tient de la main gauche la lyre posée sur un trépied autour duquel s'enroule un serpent, à ses pieds un corbeau dans l'attitude caractéristique, la tête tournée vers sa queue (Debal, 1973, p. 33-34 ; Provost, 1988, p. 70, n° 38).

Face 2

La face à droite de la précédente, celle qui fut un moment encadrée dans le contrefort extérieur de l'église, est fortement endommagée et rabotée du côté gauche (fig. 7b et c). En haut à droite, une chouette de face, la tête tournée vers la gauche ; au-dessous et sur la gauche, un corbeau, plutôt qu'un aigle, car celui-ci est dans l'écrasante majorité des cas représenté les ailes déployées (exception :

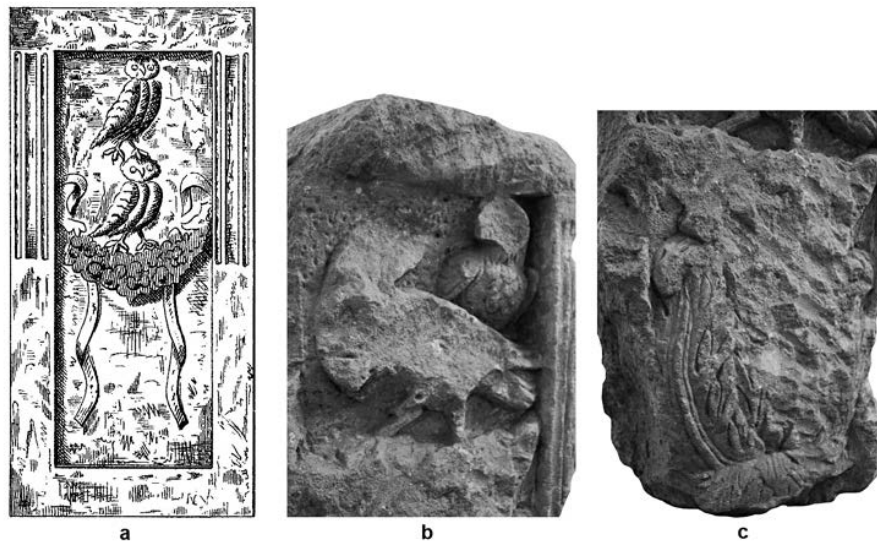


Fig. 7 – La face 2 de l'autel de Vendœuvres-en-Brenne : a, interprétation en 1877 ; b, c, état en 2011. Sans échelle (dessin d'après Voisin, 1877 ; clichés : M. Dondin-Payre, CNRS).

Espérandieu, 1908, n^{os} 1062 et 1086, aigle aux ailes repliées) ; ce corbeau, le poitrail de face, tend sa tête vers l'arrière, selon une attitude très courante (ainsi celui qui est posé aux pieds des Apollons des blocs de Cernunnos et de Vienne-en-Val). Les « deux hiboux superposés » décrits à l'origine, quand la face ne fut vue que passagèrement, résultent d'une méprise, comme « la guirlande de roses relevée à ses bouts et attachée par des rubans » décrite par l'abbé Voisin sur la foi de son collègue (Voisin, 1877, repris dans Espérandieu, 1908, n^o 1536) (fig. 7a). En réalité, le registre inférieur fait écho à celui de la face opposée (face 4) : au lieu des rubans, une touffe d'acanthes est disposée en volutes symétriques de part et d'autre d'un axe vertical, et s'organise dans la partie inférieure en un bandeau végétal horizontal qui forme un bourrelet au-dessus de la plinthe (fig. 7c). Le registre funéraire mis à part, la chouette ne symbolise que Minerve (Espérandieu, 1908, n^{os} 1408, 1410, 2087, 3323, etc.), qui serait accompagnée ici du corbeau apollinien, selon une combinaison attestée : l'autel à quatre faces de Bapteresse (cité des Pictons, cf. *ibid.*, n^o 1410) associe Minerve avec la chouette et Apollon avec l'arc et la lyre.

Face 3

La partie supérieure de la face suivante, en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre (face 3), opposée à la principale (face 1), est bien conservée (fig. 8) : deux

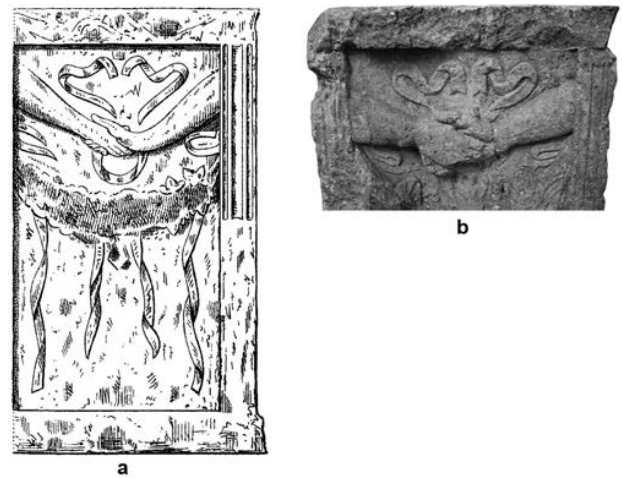


Fig. 8 – La face 3 de l'autel de Vendœuvres-en-Brenne : a, interprétation en 1877 ; b, état en 2011. Sans échelle (dessin d'après Voisin, 1877 ; cliché : M. Dondin-Payre, CNRS).

mains sont jointes en un geste de *dextrarum iunctio* traditionnelle, au-dessus et à partir de laquelle des rubans flottent sur toute la hauteur ; ils sont retenus, sous chaque poignet, par des rosettes végétales en relief plus marqué, amorces d'une guirlande disparue (voir fig. 6).

La poignée de mains symbolise le lien entre les époux sur les monuments sépulcraux, mais nous sommes hors du registre privé : il faut penser à une dimension publique,

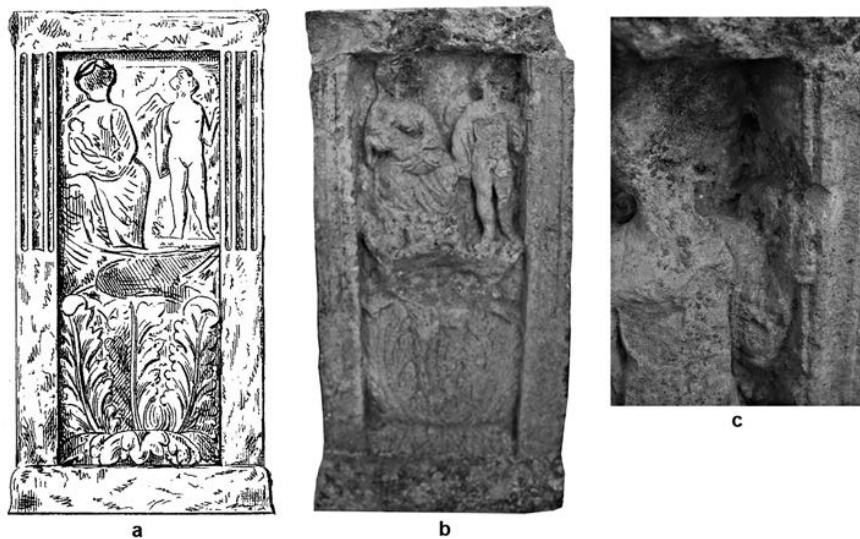


Fig. 9 – La face 4 de l'autel de Vendœuvres-en-Brenne, la déesse, le Génie et les volutes d'acanthé : **a**, interprétation en 1877 ; **b**, état en 2011 ; **c**, détail de la main gauche du Génie. Sans échelle (dessin d'après Voisin, 1877 ; clichés : M. Dondin-Payre, CNRS).

celle, bien connue, de la *Fides* qui lie notamment un groupe ou une communauté à l'empereur ; fréquent sur les monnaies, le motif est plus rare sur les autres supports, mais quelques attestations provinciales sont connues (Veyne, 1961, p. 237 : cippe de *Nescania*, Bétique, et p. 248 et n. 1 : Sabratha). Aucune autre représentation sculptée à portée symbolique semblable n'est recensée dans les Gaules, où le seul autre cas paraît être celui d'une peinture, à Paris, dont la représentation d'un homme et une femme se serrant la main a été interprétée dans ce sens (Eristov, Vaugiraud, 1990, spéc. p. 86-87). Vendœuvres-en-Brenne s'en distingue par sa dimension purement allégorique, puisque aucun personnage n'est figuré ; comme dans le registre romano-italien, l'image reste totalement symbolique.

Face 4

Enfin, la face 4, exactement comme celle qui lui est opposée (face 2), se partage en deux registres : dans la partie supérieure deux figures, en bas une touffe d'acanthes (fig. 9). Le tableau supérieur juxtapose deux personnages, sans lien entre eux : à droite, un personnage masculin, de face, jeune, massif, ailé, nu mis à part un manteau jeté sur ses épaules et tombant sur son bras droit ; bien qu'il soit debout, il a la même taille que la femme assise ; il porte de la main gauche un objet droit et mince peu visible car il coïncide presque exactement avec le bord du cadre. À

gauche, une femme est installée sur un fauteuil, au dossier bas puisqu'il n'apparaît pas, aux accoudoirs en retrait (celui sur lequel repose son bras droit est bien visible), dont l'assise épaisse repose sur un socle qui soutient aussi ses pieds. Son visage a presque complètement disparu ; ses cheveux, recouverts d'un voile posé en arrière et retombant sur ses épaules, sont séparés en bandeaux qui passent derrière ses oreilles ; il est impossible de dire si sa forme en apparence légèrement en pointe au milieu du front correspond à un élément (ornement frontal ?, couronne ?) ou résulte du mauvais état de la pierre. Elle porte un vêtement à manches longues (celle de droite est parfaitement visible), qui s'étale en plis sinueux sur ses genoux largement écartés. Sa position est légèrement asymétrique, son épaule gauche étant un peu plus basse que la droite ; son sein gauche est découvert, mais c'est au creux de son bras droit qu'elle tient un bébé nu, qu'elle n'allaité donc pas, dont le bras droit plié repose sur la main de sa mère au niveau du coude pour rejoindre sa propre cuisse. Les deux figures sont placées sur une estrade ; dans le registre inférieur se déroule une touffe de volutes d'acanthes exactement semblable à celle de la face 2, surmontant un bandeau végétal identique (fig. 9b).

Cette figure présente une apparence familière, celle d'une déesse-mère, bien connue dans le monde celto-germanique. Toutefois, celle-ci est essentiellement représentée par des terres cuites, mais est rare en sculpture en relief et le plus souvent accompagnée alors d'une corne d'abon-

dance (ex. Espérandieu, 1908, n^{os} 1271, 1272, 1309, etc.). En Germanie, ces divinités sont en écrasante majorité groupées par trois et revêtent un aspect tout à fait différent de celui de notre monument : accompagnées d'un enfant, comme ici où la parenté stylistique avec les terres cuites et les petits reliefs est évidente, elles ne sont pas nombreuses en Aquitaine (ex. *ibid.*, n^{os} 1333, 1334, 1728) ¹. Le type iconographique de « déesse-mère » allaitant n'est pas romain, et contrasterait avec le reste du monument par sa référence régionale. Nous avons donc cherché quels modèles iconographiques avaient pu inspirer cette image ; il est alors apparu qu'elle est proche d'Isis *lactans* sous plusieurs angles, plus proche même que des Matrones germaniques (Bauchhens, Neumann dir., 1987, *passim*) : sa position dans le fauteuil, genoux écartés et jamais parallèles, la disposition des plis de sa robe très sinueux, dépourvus de rigidité, sa coiffure, le fait qu'elle n'allait pas l'enfant (Harpocrate), mais qu'il repose, comme repu, au creux du bras de sa mère qui ne le regarde pas (Tran Tam Tinh, 1973, p. 31-35 et p. 53-55). D'autres rapprochements méritent aussi d'être signalés : le fait qu'Isis *lactans*, quand elle n'est pas assise, sort fréquemment d'un bouquet d'acanthes retenu à la base, comme celui de l'autel, par un lien (*ibid.*, p. 38-39), et qu'elle est volontiers juxtaposée à un personnage ailé. Nous ne nous plaçons que sur le plan iconographique, sans impliquer que cette déesse – de la fécondité ? – est Isis. Un certain nombre d'éléments l'en différencient : la robe à manches, alors qu'Isis porte toujours un tissu retenu sur le bras gauche et ramené sur l'épaule droite ; la position du bébé sur le bras droit alors qu'il se trouve, sans aucune exception, sur le bras gauche d'Isis ; d'autres sont invérifiables : le nœud isiaque du vêtement féminin qu'on peut imaginer à Vendœuvres-en-Brenne si on le cherche ; le pouce d'Harpocrate ; sa mèche (fig. 10). Les traces du culte d'Isis en Gaule ont été répertoriées (Bricault, 2001, p. 96-99 pour l'Aquitaine, et pl. XXI, p. 97) ; aucune ne se manifeste ni sous la forme évoquée ci-dessus, ni sur un autel à plusieurs faces (Leclant, 2004) ² ; cependant on ne peut exclure que certains rapprochements stylistiques, à défaut d'inspiration religieuse, aient influencé la représentation ³.

1. Elles ont parfois été christianisées et identifiées comme des Vierges (ex. Espérandieu, 1908, n^o 1326).

2. La plus grande partie, surtout pour Isis sortant de feuilles d'acanthé, en terre cuite, est d'origine souvent indéterminée en ce qui concerne les dépôts dans les musées européens.

3. La question de l'*interpretatio* d'Isis et des modalités de son insertion dans le panthéon des provinces romaines concerne beaucoup les égyptologues (Leclant, 1986) ; pour les Gaules et les Germanies, Liertz conclut à un lien lâche, à une « juxtaposition amicale » avec les « sœurs du nord », les Matrones (Liertz, 2003).



Fig. 10 – Isis lactans, Fayoum. Sans échelle (d'après Tran Tam Tinh, 1973, fig. 104, A-83, musée du Louvre).

Il n'est pas aisé de mettre un nom sur la représentation de droite. L'élément déterminant est la paire d'ailes fixée aux épaules dont le personnage nu est doté ; cet attribut est caractéristique des Amours. En ce cas, la cohérence de cette face implique la référence au registre intime familial – une mère allaitant juxtaposée à un Amour –, la *dextarum iunctio* de la face 3 pouvant alors renvoyer au mariage. Une objection à cette lecture est l'articulation impossible avec la thématique des faces 1 et 2, et avec l'inscription (voir *infra*, p. 303-304), ancrées dans le culte impérial et la religion de l'Empire. Si un Amour est représenté, sa présence est délicate à comprendre.

Par commodité, en attendant un diagnostic plus averti de spécialistes du domaine religieux, nous nous permettons de désigner cette figure sous le terme de « Génie », entité divine très appréciée des dévots, sous diverses formes, dans la même zone géographique. Certes, si on aborde l'identification iconographique à partir du *Genius*, jamais il n'est fait mention d'ailes, en dépit de la variété des représentations (Romeo, 1997). La situation est différente quand on part de l'étude d'*Amor* : cette notion polymorphe est l'objet de traductions iconographiques très diverses, dont beaucoup ne sont pas clairement distinctes d'autres notions. À plusieurs reprises, Nicole Blanc et Françoise Gury soulignent la difficulté à poser une identification ferme, puisque, les représentations figurées n'étant pas légendées, un nom ne leur est apposé que par recoupement avec les témoignages écrits⁴ (Blanc, Gury, 1986). Le personnage portant, de sa main gauche, une torche qui se confond avec la rainure du cadre (fig. 9c) (comme parfois le « Génie » accompagnant Isis, Tran Tam Tinh, 1964, p. 80 et p. 148 n° 59 et pl. XVII), ne trouve pas de parallèle dans l'iconographie aquitaine; son allure ne s'oppose pas à l'hypothèse d'une assimilation à un « Génie », puisque le personnage répond à des critères iconographiques romano-italiens et non provinciaux ; or « le Génie est d'abord une notion romaine » (Van Andringa, 2002, p. 198-200, citation p. 198 ; 2005, p. 115).

Comme en fait foi sans conteste la répétition des motifs des rubans et de l'acanthé qui se répondent de part et d'autre de la pierre, le décor n'a pas été conçu en isolant les faces mais en correspondance. On ne peut donc l'assimiler à celui des « pierres à 4 dieux », dont chaque registre figure une (parfois deux si elles sont liées) divinité(s), sur un mode

4. N. Blanc et F. Gury font apparaître le problème par des formules comme : « la littérature archéologique utilise volontiers le terme de "génie" » (Blanc, Gury, 1986, p. 1042) ; ou « d'une manière générale on reconnaît *Amor* à ses ailes [mais il peut être aptère, p. 1045], attribut [...] qui le rapproche d'autres créatures ailées (Vents, Victoires, *Génies*, *Aïon*, *Psyché*) » (p. 1044). Le majestueux jeune homme ailé qui, sur la scène de l'apothéose d'Antonin et de Faustine de la colonne trajane, porte une sphère armillaire surmontée d'un serpent est interprété comme *Aïon*, « génie » de l'Univers ou de l'Éternité ; une peinture du musée de Naples (inv. 9319) sur laquelle un personnage ailé porte une torche et un vase est considérée comme l'image d'un « génie » ; à Boscoreale, le péristyle de la *villa* de Fannius Synistor comporte une fresque avec un « génie » ailé féminin portant un plateau de fruits et un « génie » ailé masculin à oreilles de Satyre (musée du Louvre, inv. MND 613, n° 23) ; unanimement, le personnage ailé figurant au revers du denier de Mn. Fonteius, frappé en 85 av. J.-C., assis sur une chèvre, reproduisant peut-être une statue de temple, est identifié comme un « génie » (Mattingly *et al.*, 1923, p. 323, 2479 ; Sydenham, 1952, p. 724 ; Crawford, 1974, p. 353/1, a-c). Ces exemples n'impliquent pas que l'identification des « génies » est assurée, mais ils montrent le décalage entre l'iconographie et l'exégèse des spécialistes de la religion.

réaliste et non symbolique, comme ici où seule la face 4 représente deux entités sous des traits humains, et, si notre lecture est suivie, en partie la face 1 où le buste d'Apollon côtoie le trépied au serpent. Le manque de parallèle documentaire rend l'interprétation difficile, pour ne pas dire impossible. On peut douter qu'un « programme » mythologique soit mis en œuvre, car la *fides/dextrarum iunctio* y trouverait place avec peine ; la même objection se présente si l'homme ailé nu de la face 4 est vu comme un *Amor*. Aucun dieu traditionnel gaulois n'est évoqué, mais des dieux (Apollon, Minerve, déesse-mère) dont la popularité et la longévité viennent de ce qu'ils intègrent les cultes indigènes ancestraux dans l'ordre civique impérial (Van Andringa, 2002, p. 159-181 et 2006). Leur sont juxtaposés, et matériellement associés, la *dextrarum iunctio* et le « Génie », importés d'Italie. La figuration iconographique de ces entités essentiellement romaines est également conforme aux critères romains⁵.

L'INSCRIPTION

L'inscription, jusqu'ici peu prise en compte à cause des difficultés de lecture, est gravée sur la face principale (*CIL*, XIII, 1320). Elle n'est pas placée « au-dessus du motif » (Espérandieu, 1908, n° 1536) car cette face se distingue des autres par une double plinthe : la plinthe supérieure, qui forme le cadre de tous les côtés, a disparu et le bandeau est inscrit sur une seconde plinthe, qui est insérée dans le registre sculpté (fig. 11).

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

La 1^{re} ligne est soigneusement incisée, sur la plinthe, entre deux guides, mais les deux lignes suivantes, tout aussi régulièrement gravées, sont incluses dans le champ décoré (fig. 11). Des difficultés de lecture en ont découlé. Il est évident qu'à la 3^e et dernière ligne V S et L M sont à lire en continu, de part et d'autre du motif. On a considéré qu'à la ligne précédente l'intitulé était lacunaire, là où le dessin était effacé. En réalité, comme la suivante, la ligne 2 est disposée de part et d'autre du motif, non pas le casque (Voisin, 1877 ; Espérandieu, 1908, n° 1536), mais le buste d'Apollon. Les lignes 2 et 3, dans le champ sculpté, sont aussi complètes que la ligne 1 et le texte devient presque décevant de banalité à partir du moment où on admet que l'intitulé est continu.

5. Il ne s'agit pas de critères artistiques, mais du traitement des notions.

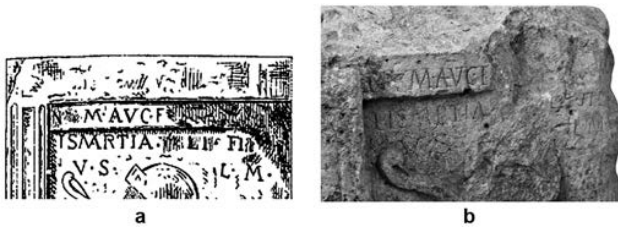


Fig. 11 – L'inscription de la face 1 de l'autel de Vendœuvres-en-Brenne : a, interprétation en 1877 ; b, état en 2011. Sans échelle (dessin d'après Voisin, 1877 ; cliché : M. Dondin-Payre, CNRS).

La lecture de Voisin (1877, d'où *CIL*, XIII, 1320 et Espérandieu, 1908, n° 1536) est la suivante :

NVM.AVG.E.....
MIS.MARTIA.....TI.FILIA
V.S L.M.

à laquelle il faut substituer celle-ci :

taille des lettres

NVM.AVG.E[T	lettres disparues		2,7 cm
LISMRTIA	buste effacé	LIS.FIL	2,2 cm
V.S.		L.M.	2,7 cm

Éliminons d'abord un détail paléographique : ligne 2, aucun A ne figure à côté du M ; le A suivant ne semble pas barré, celui de la 1^{re} ligne l'est peut-être ; le plus probable est l'existence d'une ligature entre le M et le A, très banale et telle que l'a reproduite Voisin au moment de la découverture (fig. 11a).

Ligne 1 : toute la seconde partie de la ligne a été emportée ; il manque 12-15 lettres au maximum, dont 4 ou 5 au strict minimum doivent être réservées pour la fin de la formule dédicatoire et le nom de la divinité : E[T DEO / DEAE / GENIO ; ensuite éventuellement un théonyme individuel ou VIC, puis SAC ou S. Il faut garder en mémoire l'exiguïté de la lacune qui limite les possibilités de restitution.

NVM.AVG.E[T	DEO	nom	S
ou	DEAE	nom	ou
ou	GENIO	VIC	SAC
		ou APOL	
		ou un autre dieu	

L'introduction du *Genius* est la moins probable car sa présence est très rare (Raepsaet-Charlier, 1993, p. 52), sauf s'il s'agit du *Genius loci* (*ibid.*, n. 226), et en dépit de la dédicace du Peu-Berland (*CIL*, XIII, 1318 ; voir *infra*, p. 305-306 et fig. 12). Il est également possible que le nom de la divinité ait précédé le mot *deo/deae*, comme c'est le cas à Nérès-les-Bains (*CIL*, XIII, 1376, l. 1) ou, pour la même



Fig. 12 – Dessin de la dédicace du Peu-Berland près de Mauvières (Indre). Sans échelle (d'après Hild, 1895-1897, p. 476 ; *CIL*, XIII, 1318).

raison, que le nom de la divinité ne soit pas donné (*CIL*, XIII, 1374 : *numinibus Augustorum et Iunonibus*). Aucune de ces éventualités ne peut être exclue, la province d'Aquitaine présentant tous ces cas de figure (Raepsaet-Charlier, 1993, p. 49-52, spéc. p. 51).

On dispose au grand maximum de 10 caractères pour l'identité du dédicant. Soit on estime que celui-ci est pérégrin, auquel cas son nom unique n'est très probablement pas Martialis car, contrairement à ce que prétend un lieu commun erroné, l'homonymie d'une génération pérégrine à l'autre est très rare (Dondin-Payre, 2001, p. 265-267). Sans être très nombreux, les noms uniques ou les surnoms en *-lis* ne sont pas exceptionnels dans les provinces nord-occidentales ; on pense à Amabilis, Aprilis, Cerialis, Fidelis, Similis, Vitalis, Virilis... (respectivement *OPEL*, I, p. 86 et p. 152-153 ; II, p. 51 et p. 140 ; IV, p. 83, p. 174-175 et p. 176-177). Soit on penche pour un citoyen romain dont le prénom n'est pas donné et le gentilice très écourté (le très banal IVL par exemple) ; alors on peut envisager que le père et le fils portent le même surnom, Martialis, par lequel, comme il est coutumier, la filiation est donnée (Dondin-Payre, 2001, p. 215-217).

Voici les principales possibilités :

AMABI-, ou APRI-, ou CERIA-, ou SIMI-, ou

LISMARTIA buste effacé LIS.FIL

ou

IVL.MARTIA

LISMARTIA buste effacé LIS.FIL

Sans être absolument assurée, l'onomastique pérégrine semble de loin la mieux adaptée à la longueur de la lacune (4 ou 5 caractères dans ce cas, 8 au minimum pour un citoyen) et ne saurait surprendre puisque, tout autant

que les citoyens, les pèlerins font des dédicaces dans le double contexte du culte impérial et des *vicani* (ainsi, *CIL*, XIII, 389, Bagnères-de-Bigorre, *Numini Augusti sacrum, Secundus Sembodonis fil. nomine vicianorum Aquensium et suo posuit* : le pèlerin Secundus, fils de Sembedo, a placé cet autel consacré à la Puissance divine impériale « au nom des *vicani* et au sien » ; et nous semble exclure qu'on puisse comprendre « à ses frais », car les deux éléments n'appartiennent pas à la même catégorie ; nous nous éloignons sur ce seul point de Van Andringa, 2005, p. 116 ; voir Van Andringa, 2007).

LES QUESTIONS EN SUSPENS

Les entités divines

Les entités divines bénéficiaires de la dédicace posent plusieurs problèmes :

- dispose-t-on vraiment de l'adresse initiale ? Cela paraît aller de soi tant il est courant que les *numina* impériaux ouvrent les intitulés. Toutefois, la plinthe aujourd'hui disparue au-dessus du bandeau inscrit pouvait porter une autre mention ; le cas n'est pas ignoré. La répartition des agencements met en évidence de fortes particularités régionales : en Bretagne, il n'est pas rare qu'un ou plusieurs dieux soient énumérés avant les *numina* impériaux ; en Gaule Belgique, *IOM* ou *in honorem domus diuinae* peuvent les précéder ; en revanche, cette articulation est inconnue en Aquitaine où l'invocation aux *numina* est très prisée (Chastagnol, 1995 ; Raepsaet-Charlier, 1993, p. 43-47 et p. 50-52 ; Van Andringa, 2002, p. 167-169 et p. 265). Il convient donc d'en rester à la proposition faite plus haut et de faire commencer la dédicace par NVM ;

- l'identité du dieu inconnu qui succède au *numen*. Par la dédicace « des *vicani* » (*CIL*, XIII, 1151 et fig. 4), on sait qu'une déesse était honorée à Vendœuvres-en-Brenne, probablement associée au *numen* impérial ; mais il est injustifié de la superposer à la divinité de l'autel. Il ne va pas de soi non plus que l'intitulé nomme un des dieux qui semble figurer sur la pierre, et les trois documents connus du lieu font allusion par une représentation figurée ou par leur nom, directement ou non, à plusieurs dieux et notions divines : Cernunnos, Apollon, la déesse anonyme ; ici la déesse-mère, le « Génie », le *numen* impérial, Minerve, la *Fides*, Apollon. En dépit de sa rareté, on ne peut exclure l'enchaînement *genio* + un dieu, tel qu'il est attesté dans un lieu qui n'est éloigné que de 30 km au sud-ouest de Vendœuvres-en-Brenne.

La dédicace du Peu-Berland, Apollon chez les Bituriges Cubes

Bien qu'il faille absolument éviter tout rapprochement non argumenté, on ne peut, en effet, négliger de mentionner l'existence au Peu-Berland, à l'extrême limite de la cité des Bituriges Cubes, presque dans celle des Pictons, d'une dédicace qui associe le *numen* (ou les *numina*) de l'empereur et le Génie d'Apollon (*CIL*, XIII, 1318) ; elle est actuellement déposée au musée de Poitiers (fig. 12). Peu-Berland est un hameau de quelques fermes, proche du bourg de Mauvières (Provost *et al.*, 1992, p. 94, n° 36), aux alentours duquel des traces d'occupation d'époque romaine ont été observées au XIX^e s. : « Au mois de mars 1894, un maçon, occupé à démolir un mur en pierres sèches dans une petite propriété qu'il possède à 600 mètres du bourg de Mauvières, arrondissement du Blanc (Indre), dégagea une pierre munie d'une inscription » (Hild, 1896, p. 35). Quelques mois plus tard le père Camille de La Croix en fit l'acquisition et la mit à la disposition du doyen de la faculté de droit de Poitiers, J. A. Hild, pour qu'il l'étudie. Celui-ci en donna alors les dessins de face et en coupe qui avaient été faits par C. de La Croix, et une description : « La pierre sur laquelle est gravée l'inscription a, de face, 0,20 m sur 0,28 et 0,13 d'épaisseur. Un des angles est brisé, et elle semble avoir été atteinte par le feu ; sa face inscrite est légèrement cintrée » (Hild, 1896, p. 36) ; il reproduisit le texte, parfaitement lisible : *Num. Aug. et Genio Apollinis Atepomari Iulius Atrectus Craxanti fil(ius) et Iulius Gnatus Atrecti fi(ius) d(e) s(uo) d(ederunt)*.

« Pour la Puissance divine impériale et pour le Génie d'Apollon *Atepomarus* ; Julius Atrectus, fils de Craxantus, et Julius Gnatus, fils d'Atrectus, ont fait faire (ce monument) à leurs frais. » Il est inutile de revenir sur les noms et la filiation de ces deux indigènes dont la famille a, à une date indéterminée, accédé à la citoyenneté romaine. Julius Atrectus et son fils Julius Gnatus, respectivement fils et petit-fils de Craxantus, ne sont pas nécessairement les premiers citoyens de leur famille ; la filiation par le surnom paternel, qui pallierait l'absence de prénom citoyen, a d'autant moins de signification qu'elle est adoptée dans ce texte même par le citoyen Gnatus, fils du citoyen Atrectus (Dondin-Payre, 2001, p. 216 ; Van Andringa, 2002, p. 267, erreur sur ce point, d'ailleurs voir p. 284, n. 50 : la pierre n'est pas datable). Les éléments onomastiques les désignent sans hésitation comme d'origine celte (Atrectus, *OPEL*, I, p. 204 : voir Delamarre, 2007, p. 31 ; Craxantus, *OPEL*, II, p. 82 : voir Delamarre, 2007, p. 77 ; Gnatus, *OPEL*, II, p. 168 :

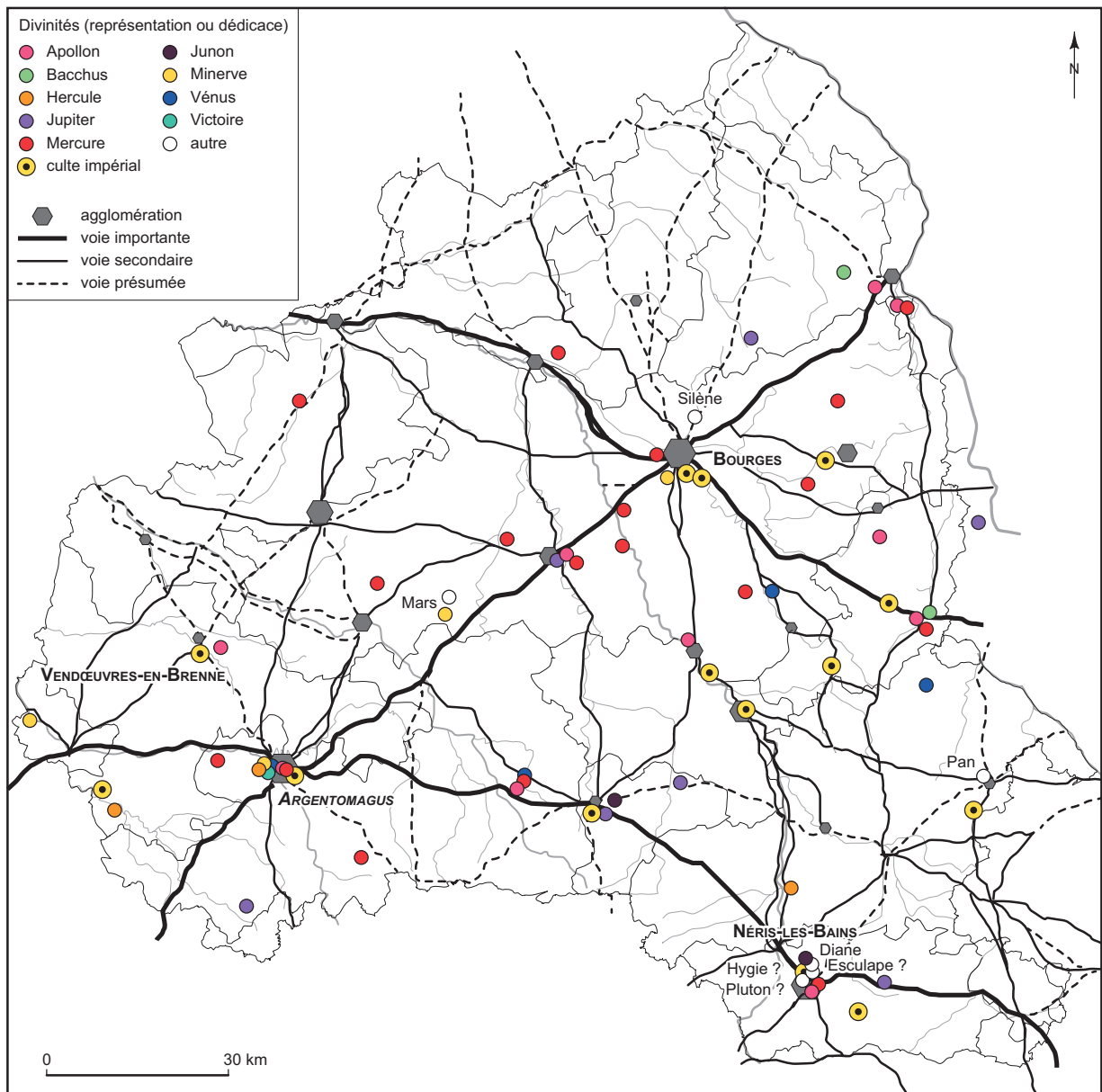


Fig. 13 – La répartition des cultes « romains » dans la cité des Bituriges Cubes (d'après Batardy et al., 2001, p. 90).

voir Delamarre, 2007, p. 105). Ils élèvent un monument, probablement un autel de forme cylindrique (fig. 12, diamètre évalué à 0,96 m, cf. Hild, 1896, p. 34), au *numen* impérial (peut-être au pluriel) d'abord, et au Génie d'Apollon *Atepomarus*, dont l'épithète est connue dans l'onomaistique celtique (*OPEL*, I, p. 194 : voir Delamarre, 2007, p. 29), mais pas accolée à un théonyme. Apollon est implanté chez les Bituriges Cubes ; par le nombre de témoignages, il

vient après Mercure (Fincker, Tassaux, 1992, p. 45 ; Caron, 2001, p. 86 ; Van Andringa, 2002, p. 265-268 ; Hatt, 1983 est complètement dépassé ; récapitulatif épigraphique : *CIL*, XIII, 1318 ; *ILTG*, 167 et 169 ; *AE*, 1990, 718, voir *infra* annexe, p. 308), ainsi que chez les Pictons voisins. L'autel de Vendœuvres-en-Brenne doit être ajouté à la liste comme document au moins iconographique, sinon épigraphique (fig. 13).

UN GRAND SANCTUAIRE DU TERRITOIRE BITURIGE ET LES PRATIQUES CULTUELLES D'AQUITAINE DU NORD

Le dossier de Vendœuvres-en-Brenne constitue un cas d'école du point de vue méthodologique, tant il reflète la différence de traitement des données selon leur nature : l'archéologie n'y a presque rien révélé, donnant l'impression que le calme village actuel est à l'image de celui de l'époque romaine ; par rapport à Vendeuve-du-Poitou antique, le contraste est saisissant : de ce dernier ont été peu à peu dévoilées les traces matérielles d'infrastructures impressionnantes, qui contrastent avec le vide apparent du premier. Or l'inscription « des *vicani* » prouve que les équipements y étaient aussi développés que dans son voisin (donnant tort au diagnostic : « aucun vestige construit de sanctuaire sur le territoire biturige », Caron, 2001, p. 86). Il ne fait guère de doute que Vendœuvres-en-Brenne, outre des basiliques, un *forum*, des équipements ayant trait à la distribution de l'eau, comportait des thermes, un théâtre, des temples et des enceintes cultuelles, qui, un jour peut-être, le hasard ou la volonté humaine aidant, se concrétiseront comme ceux de Vendeuve-du-Poitou. Sans hésitation, nous pouvons affirmer être en présence d'un « grand sanctuaire » comme ceux qui ont fait l'objet d'études récentes (Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier dir., 2006). Non pas un sanctuaire « rural » comme on les nomme souvent à tort ; M. Fincker et F. Tassaux mettaient déjà en garde, avec raison, contre l'emploi de cet adjectif qui, dans son acception commune, est associé à la campagne ⁶ et qui ne rend pas compte de ces villes qui parsèment le territoire des cités (Fincker, Tassaux, 1992, p. 41). La désignation comme sanctuaires « du territoire » correspond exactement à leur situation, hors des chefs-lieux, d'une ampleur, d'une force d'attraction variables, et intègre tant les lieux de culte modestes que les « grands » sanctuaires qui peuvent être implantés n'importe où sur le territoire (Scheid, 2010). Il nous semble que leur qualification comme « marqueurs de territoire » (Caron, 2001, p. 86) est abusive. Que Vendœuvres-en-Brenne soit éloigné de la capitale biturige, Bourges, mais proche de

Vendeuve-du-Poitou, lui-même voisin de la capitale pictone, Poitiers, ne s'explique pas par le découpage civique, mais prouve au contraire que celui-ci n'a ni détruit ni modifié profondément les implantations cultuelles antérieures à la conquête romaine. W. Van Andringa a insisté sur la nécessité d'inscrire la religion dans le cadre civique (Van Andringa, 2005 et 2006, p. 230). Que le culte d'Apollon soit attesté dans les cités contiguës des Pictons et des Bituriges ne va pas à l'encontre de ce principe : tout naturellement les pratiques cultuelles, antérieures à la conquête et indépendantes des limites administratives, ont été respectées.

LES DIVINITÉS DE VENDŒUVRES-EN-BRENNE : COMBINAISONS ET HIÉRARCHIE

Le plus souvent, la mention de Vendœuvres-en-Brenne est motivée par l'évocation du bloc « de Cernunnos » dans les travaux actuels (fig. 3). Les analyses les plus traditionnelles, et aujourd'hui dépassées, y voient la marque d'un culte celtique, et même guérisseur, le serpent figurant la source d'où est extrait Cernunnos, rapproché d'Apollon (Hatt, 1983). Même si Apollon peut avoir des caractéristiques thérapeutiques (Apollon *salutaris*), cette interprétation erronée correspond aux mises en garde énoncées par J. Scheid (1992, spéc. p. 29-35) : une image, un *ex voto*, un point d'eau ne sont pas des preuves de l'existence d'un sanctuaire de guérison et aucun élément ne va dans ce sens à Vendœuvres-en-Brenne. On ne saurait non plus prétendre dessiner le panthéon d'une agglomération, ni le tableau des divinités qui y font l'objet d'un culte, ni une hiérarchie entre elles ; dans l'état actuel des connaissances, on connaît les *numina* impériaux et une déesse (anonyme) par l'épigraphie ; la *Fides* envers l'empereur, Apollon, Minerve, un Génie, une déesse-mère, Cernunnos par l'iconographie. Comme l'a fait observer W. Van Andringa (2006), dans le cadre civique, de nouvelles combinaisons se manifestent, qui associent des entités romaines (Apollon, le *numen* impérial, tout l'autel à quatre faces) à des divinités traditionnelles d'apparence romaine ⁷ ; il est impossible de déterminer ici lesquelles d'entre elles étaient en position première ou en position secondaire, mais il est incontestable que le culte impérial et Apollon (face I de l'autel, fig. 5), au moins, occupaient une place éminente. Cette situation n'a rien pour

6. Les dictionnaires s'accordent à donner de « rural » la définition suivante : « qui appartient aux champs, qui concerne les champs, la campagne », les synonymes suivants : « bocager, pastoral, agreste, agraire, bucolique, agricole » et les antonymes suivants : « urbain, citadin ». Certes, la définition actuelle de l'Insee : « L'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine » couvrirait la notion de « sanctuaire rural », mais elle ne correspond pas à l'acception commune du mot.

7. On est tenté d'appliquer l'analyse que fait W. Van Andringa (2006, p. 228) de la stèle des Bolards à trois dieux, qui flanque le Génie tourelé du *vicus*, d'un côté de Cernunnos, de l'autre de *Fortuna*, au bloc de Cernunnos : il est déjà certain que celui-ci représentait aussi Apollon, mais d'autres divinités, combinant tradition et apparence romaine, y figuraient sans doute.

étonner : nous sommes dans un *vicus*, puisque les *vicani* sont les bénéficiaires des équipements financés par un magistrat, conformément à une association entre culte impérial, *vicani*, et détenteurs de l'autorité civique qui a été souvent notée (Van Andringa, 2002, spéc. p. 159-186). Elle est bien attestée chez les Bituriges Cubes, par exemple par l'inscription de Flavigny (fig. 14), d'aspect modeste par rapport aux pierres de Nérès-les-Bains ou de Vendœuvres-en-Brenne.

Ces « cultes civiques et les dieux du chef-lieu » associés concrétisent l'insertion dans la province et dans l'empire du territoire civique entier (Van Andringa, 2005, spéc. p. 116).

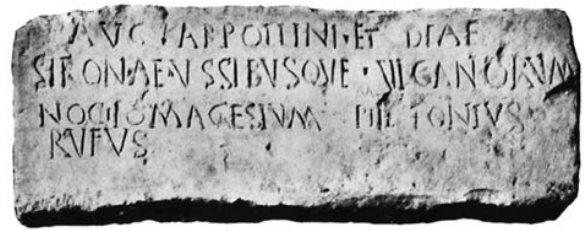


Fig. 14 – La dédicace de Flavigny (Cher).
Sans échelle (ILTG, 169 = AE, 1958, 193).

ANNEXE : DOSSIER ÉPIGRAPHIQUE

BRUÈRE-ALLICHAMPS

ILTG, 167 = AE, 1914, 24.

Num(ini) Aug(usti) / et / deo Apolo/ni Basso/ledulita/no Adelphi/o / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).

FLAVIGNY

ILTG, 169 = AE, 1958, 193 (fig. 14).

Aug(usto) Appollini et deae / Sironae ussibusque uicanorum / Nogiomagie(n)sium M(arcus) Pii eionius / Rufus.

GUÉ DE SCIAUX

AE, 1990, 718, Gué de Sciaux.

Augusto et Apo[llini] - / marmo[rari] -

NÉRIS-LES-BAINS

CIL, XIII, 1376-1378.

Le dossier des inscriptions de Nérès-les-Bains, aujourd'hui encadrées dans le mur de l'établissement thermal, mérite d'être réexaminé en détail. Les équipements urbains sont énumérés dans trois inscriptions au moins, qui se complètent pour donner le texte suivant :

Numinibus Aug(usti) ou ustorum) et Nerio deo usibus(ue) r(ei) p(ublicae) Bit(urigum) Cub(orum) et uic(anorum) Ner(iomagiensium), L(ucius) Iul(ius) Equestris fil(ius) Equester Iuir II, flam(en) Rom(ae) et Aug(usti), itemque flamen p(ro)uinciae Aquitanicae ? et Luc(ius) Iulii Equestris filii Cimber et Equester flamines Rom(ae) et Aug(usti), diribitoria, tabernas, porticus, quibus fontes Nerii et thermae publicae cinguntur cum omnibus suis ornamentis ob honor(em) flaroni c(onsummauerunt) ou o(b)tulerunt].

PÉRIGUEUX

• CIL, XIII, 950 et 951 = ILA Pétrucos, 19.

[Deo Teloni] et deae Stanna[e] solo A(uli) Pomp(ei) Antiqui perm[issu]que eius (?) / [Siluani f. Quir(ina) Ba]ssus c(urator) c(iuium) R(omanorum) consa[ep]tum omne circa templum / [basilicas du]as cum ceteris o[r]namentis ac muniment[is] faciendum curauit –

• CIL, XIII, 952 et 953 = ILA Pétrucos, 20.

Deo Telon[i] et deae Stannae] solo A(uli) Pomp(ei) Antiqui perm[issu]que eius (?) C(aius) Iul(ius) / Siluani fil(ius) Quir(ina) Bassus c(urator) c(iuium) R(omanorum)] consaep[um] omne circ[a] templum itemque cir]ca templum [basilicas duas cu]m ceteris ornamentis ac munimentis faciendum curauit –

• CIL, XIII, 954 = ILA Pétrucos, 21.

[Deo Teloni et deae S]tannae solo A(uli) Pomp(ei) Ant[iqui] perm[issu]que eius (?) C(aius) Iul(ius) / [Siluani fil(ius) Quir(ina)] Bassus c(urator) c(iuium) R(omanorum) consaep[um] omne circa templum] / [itemque circa templum] basilicas duas cum cet[eris] ornamentis ac munimentis faciendum curauit –

POITIERS

CIL, XIII, 1132.

– ther]mis et in balin[eo] - / [d]iribitoria d[i]uisis? / [a]ntea sportu[lis] decurionibus plebi]/que hae[c?] ope[ra] (?) –
[photo en ligne : [http://www1.ku-eichstaett.de/epigr/uah-bilder.php?bild=\\$CIL_13_01132.jpg](http://www1.ku-eichstaett.de/epigr/uah-bilder.php?bild=$CIL_13_01132.jpg)]

Nota bene

Je remercie très vivement Michèle Naturel, directrice des musées de Châteauroux, pour sa générosité et l'autorisation d'utilisation des clichés photographiques faits au musée Bertrand en février 2011.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AE	<i>L'Année épigraphique.</i>
ARCHÉA	Association pour la recherche historique, ethnographique et archéologique du Limousin et Parc naturel régional Périgord-Limousin.
BAR	British Archaeological Reports.
BCH	<i>Bulletin de correspondance hellénique.</i>
CAG	<i>Carte archéologique de la Gaule.</i>
CIL	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum.</i>
ILA Pétrucos	<i>Inscriptions latines d'Aquitaine. Pétrucos.</i>
ILTG	<i>Inscriptions latines des Trois Gaules : Aquitaine, Lyonnaise, Belgique, Germanie supérieure.</i>
FÉRACF	Fédération pour l'édition de la <i>Revue archéologique du Centre de la France.</i>
LIMC	<i>Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae.</i>
MEFR	Mélanges de l'École française de Rome.
OPEL	<i>Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum.</i>
RACF	<i>Revue archéologique du Centre de la France.</i>

- BATARDY C., BUCHSENSCHUTZ O., DUMASY F. (DIR.)**
2001 : *Le Berry antique : atlas 2000*, Tours, FÉRACF (coll. Suppl. à la RACF, 21), 190 p.
- BAUCHHENS G., NEUMANN G. (DIR.)**
1987 : *Matronen und verwandte Gottheiten, Ergebnisse eines Kolloquiums*, Bonn, Habelt (coll. *Beihefte der Bonner Jahrbücher*, 44), 254 p.
- BELBENOIT V.**
1999 : « Vendœuvres (Indre) », in BELLET M.-E., CRIBELLIER C., FERDIÈRE A., KRAUSZ S. (DIR.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, Tours, FÉRACF/ARCHÉA (coll. Suppl. à la RACF, 17), p. 111-116.
- BLANC N., GURY F.**
1986 : « Amor », *LIMC*, III, p. 953-1049.
- BOST J.-P., FABRE G.**
2001 : *ILA Pétrucos*, Bordeaux, Ausonius (coll. *ILA*), 304 p.
- BRICAULT L.**
2001 : *Atlas de la diffusion des cultes isiaques (IV^e s. av. J.-C.-IV^e s. apr. J.-C.)*, Paris, De Boccard (coll. Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nouvelle série, 23), 192 p.
- BUCHSENSCHUTZ O., COULON G., DUVAL A., GUILLAUMET D.**
1982 : *Celtes et Gallo-romains en Berry*, Catalogue d'exposition, Châteauroux, Couvent des Cordeliers, 17 juin-31 août 1982, Ville de Châteauroux, 100 p.
- CARON M.**
2001 : « Les religions dans la cité des *Bituriges Cubi* », in BATARDY C., BUCHSENSCHUTZ O., DUMASY F. (DIR.), *Le Berry antique : atlas 2000*, Tours, FÉRACF (coll. Suppl. à la RACF, 21), p. 86-87.
- CHARLEMAGNE E.**
1893 : « Sculptures et épigraphie du musée lapidaire de Châteauroux, Rapport lu à la réunion des sociétaires du musée », *Bulletin trimestriel du musée municipal de Châteauroux*, 4/13, pl. h. t. p. 346 et p. 350-351.
- CHASTAGNOL A.**
1995 : « L'expression épigraphique du culte impérial dans les provinces gauloises », *Revue des Études anciennes*, 97, p. 593-614.
2008 : « L'expression épigraphique du culte impérial dans les provinces gauloises », in BENOIST S., DEMOUGIN S. (DIR.), *Le Pouvoir impérial à Rome : figures et commémorations. André Chastagnol*, Paris, Droz (coll. *Scripta varia*, IV), p. 594-614.
- CHEVROT J.-F., TROADEC J.**
1992 : *Le Cher*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. CAG, 18), 370 p.
- COARELLI F.**
1997 : *Il Campo Marzio dalle origini alla fine della Repubblica*, Rome, Quasar, 676 p.
- CORROCHER J., PIBOULE M., HILAIRE M.**
1989 : *L'Allier*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. CAG, 03), 216 p.
- COULON G., HOLMGREN J.**
1992 : *L'Indre*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. CAG, 36), 240 p.
- CRAWFORD M. H.**
1974 : *Roman Republican Coinage*, London, Cambridge University Press, 919 p.
- DEBAL J.**
1973 : « Vienne-en-Val (Loiret) : divinités et sanctuaires », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 42, p. 1-96.
- DELAMARRE X.**
2007 : *Nomina Celtica Antiqua Selecta Inscriptionum (Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique)*, Paris, Errance, 237 p.
- DONDIN-PAYRE M.**
2001 : « L'onomastique des cités de Gaule centrale », in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-T. (DIR.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. 193-341.
2003 : « Le quotidien institutionnel des cités dans les Trois Gaules », *Cahiers du Centre Gustave-Glotz*, XIV, p. 143-153.
Sous presse : « Forum et structures civiques dans les Gaules : les témoignages écrits », in BOUET A. (DIR.), *Le Forum romain*

en Gaule et dans les régions avoisinantes, Bordeaux, Ausonius.

DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-T. (DIR.)

2006 : *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, Le Livre Timperman, 514 p.

ERISTOV H., VAUGIRAUD S.

1990 : « Une scène de *dextrarum junctio* dans la peinture de la rue de l'Abbé-de-l'Épée à Paris », *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 83-88.

ESPÉRANDIEU E.

1908 : *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine -II- Aquitaine*, Paris, Presses universitaires de France (coll. Documents inédits de l'Histoire de France, 13) [complété par LANTIER R. en 1949], 63 p.

FELDMANN R., MARTON E., MÓCSY A., SZILÁGYI M. (DIR.)

1994 : *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum (OPEL) -I- Aba-Bysanus*, Budapest, Archaeolingua Alapítvány (coll. Archaeolingua, 1), 364 p.

1999 : *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum (OPEL) -II- Cabalicius-Ixus*, Wien, Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie, 232 p.

2000a : *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum (OPEL) -III- Labareus-Pythea*, Wien, Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie, 190 p.

2000b : *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum (OPEL) -IV- Quadratia-Zures*, Wien, Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie, 210 p.

FINCKER M., TASSAUX F.

1992 : « Les grands sanctuaires "ruraux" d'Aquitaine et le culte impérial », *MEFR, Antiquité*, 104/1, p. 41-76.

GIRAUD-DUPIN N.

1892 : « Le dieu Cernunnos de Châteauroux », *Bulletin du musée municipal de Châteauroux*, 9, p. 184-187.

GRICOURT D., HOLLARD D.

2010 : *Cernunnos, le dioscore sauvage : recherches comparatives sur la divinité dionysiaque des Celtes*, Paris, L'Harmattan (coll. Kubaba, série Antiquité), 561 p.

HATT J.-J.

1983 : « Apollon guérisseur en Gaule : ses origines, son caractère, les divinités qui lui sont associées », *RACF*, 22/3, p. 185-218.

1988 : « Apollon guérisseur en Gaule : ses origines, son caractère, les divinités qui lui sont associées. Caractères de l'Apollon gaulois d'après les principaux textes anciens : César, Lucain et les gloses de Berne », in PELLETIER A. (DIR.), *La Médecine en Gaule : villes d'eaux, sanctuaires des eaux*, Paris, Picard, p. 205-238.

HÉRON DE VILLEFOSSE A.

1908 : « Inscription romaine de Vendœuvres-en-Brenne », *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 68, p. 185-214.

HILD J. A. DE

1895-1897 : « L'inscription du Peu Berland », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 7, p. 475-480.

1896 : « L'inscription du Peu Berland », *Revue celtique*, 17, p. 34-40.

LECLANT J.

1986 : « Isis déesse universelle et divinité locale, dans le monde gréco-romain », in KAHIL L., AUGÉ C., LINANT DE BELLEFONDS P. (DIR.), *Iconographie classique et identités régionales, Actes du colloque international du CNRS de Paris, 26-27 mai 1983*, Paris, De Boccard (coll. Suppl. au BCH, XIV), p. 341-353.

2004 : « La diffusion des cultes isiaques en Gaule », in BRICAULT L. (DIR.), *Isis en Occident, Actes du colloque international sur les études isiaques de Lyon, 16-17 mai 2002*, Leiden, Brill (coll. Religions in the Graeco-Roman World, 151), p. 95-105.

LEDAY A.

1980 : *La Campagne à l'époque romaine dans le centre de la Gaule : villas, vici et sanctuaires dans la cité des Bituriges Cubes*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR International Series, 73), 435 p.

LIERZT U.-M.

2003 : « Isis und ihre nordischen Schwestern », *Arctos*, 37, p. 101-114.

LOMBARD Y.

2000 : « Le monument de Luxeuil-les-Bains consacré à Apollon et à Sirona », in WALTER H. (DIR.), *La Sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes : acquis et problématiques actuelles*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises (coll. Annales littéraires art et archéologie, 45), p. 179-202 et pl. LXXXVI.

MATTINGLY H., CARSON R. A. G.

1923-1962 : *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, Londres, British Museum, 6 vol.

NICOLINI G.

1973 : « Circonscription de Poitou-Charentes », *Gallia*, 31/2, p. 379-392.

PALLU DE LESSERT C.

1886-1888 : « Épigraphie poitevine », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 4, p. 447-452.

PLATNER S. B., ASHBY T.

1929 : *A Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Oxford, Oxford University Press, 609 p.

PROVOST M.

1988 : *Le Loiret*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. CAG, 45), 249 p.

PROVOST M., CHEVROT J.-F., TROADEC J., HOLMGREN J.

1992 : *Le Cher*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. CAG, 18), 370 p.

PROVOST M., COULON G., HOLMGREN J.

1992 : *L'Indre*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. CAG, 36), 240 p.

RAEPSAET-CHARLIER M.-T.

1993 : *Diis deabusque sacrum : formulaire votif et datation dans les Trois Gaules et les Deux Germanies (DDS)*, Paris, De Boccard (coll. Gallia romana, 1), 94 p.

RICHARDSON L.

1992 : *A New Topographical Dictionary of Ancient Rome*, London, John Hopkins University Press, 458 p.

ROMEO I.

1997 : « Genius », *LIMC*, Suppl. au t. VIII, p. 599-607.

SCHEID J.

1992 : « Épigraphie et sanctuaires guérisseurs en Gaule », *MEFR, Antiquité*, 104/1, p. 25-40.

2010 : « *Sive in ciuitate ... sive in agro* : réflexions sur le statut des lieux de culte situés sur le territoire des cités », in LAGENIÈRE J. DE, VAUCHEZ A. (DIR.), *Les Sanctuaires et leur rayonnement dans le monde méditerranéen de l'Antiquité à l'époque moderne, Actes du XX^e colloque de la villa Kérylos, Beaulieu-sur-Mer, 9-10 oct. 2009*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. Cahiers de la villa Kérylos, 21), p. 141-159.

SOUBRIER J.-L.

1963 : « L'autel votif gallo-romain de

- Vendœuvres (Indre) : mesures de sauvegarde et de conservation », *RACF*, 2/4, p. 311-314.
- SYDENHAM E. A. ET AL.**
1952 : *Coinage of the Roman Republic*, Londres, Spink, 343 p.
- TARPIN M.**
2009 : « Organisation politique et administrative des cités d'Europe occidentale sous l'Empire », in « Rome et l'Occident du II^e s. av. J.-C. au II^e s. apr. J.-C. », Actes du colloque de la SOPHAU, Lyon, 15-16 mai 2009 », *Pallas*, 80, p. 127-145.
- TRAN TAM TINH V.**
1964 : *Le Culte d'Isis à Pompéi*, Paris, De Boccard, 206 p.
1973 : « Isis lactans », in *Corpus des monuments gréco-romains d'Isis allaitant Harpocrate*, Leiden, Brill (coll. Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain, 37), 78 p.
- VAN ANDRINGA W.**
2002 : *La Religion en Gaule romaine : piété et politique (I^{er}-III^e s. apr. J.-C.)*, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 335 p.
2005 : « L'empereur, la cité et les dieux : religion et intégration des *civitates* d'Aquitaine à l'Empire », in *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne : organisation et exploitation des espaces provinciaux, Actes du colloque Aquitania de Saintes, 11-13 sept. 2003*, Pessac, Fédération Aquitania (coll. Suppl. *Aquitania*, 13), p. 113-118.
2006 : « Nouvelles combinaisons, nouveaux statuts : les dieux indigènes dans les panthéons des cités de Gaule romaine », in PAUNIER D. (DIR.), *La Romanisation et la question de l'héritage celtique, Actes de la table ronde : « Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire »*, Lausanne, 17-18 juin 2005, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 12/5), p. 219-232.
2007 : « Religion and the Integration of Cities in the Empire in the Second Century AD: the Creation of a Common Religious Language », in RÜPKE J. (DIR.), *A Companion to Roman Religion*, Malden, Blackwell Publ. (coll. Blackwell Companions to the Ancient World, Literature and Culture), p. 83-95.
- VEYNE P.**
1961 : « Ordo et Populus, génies et chefs de file », *MEFR*, 73, p. 229-274.
- VOISIN F.**
1876 : « Les monuments gallo-romains de l'Indre », *Le Bas Berry*, 2, p. 373-384.
1877 : « Autel gallo-romain de Vendœuvres-en-Brenne », *Bulletin monumental*, 5, p. 355-364.
- WUILLEUMIER P.**
1984 : *Inscriptions latines des Trois Gaules (ILTG) : Aquitaine, Lyonnaise, Belgique, Germanie supérieure*, Paris, éd. du CNRS (Suppl. à *Gallia*, 17), 256 p.